

Image not found or type unknown



covocation piège ou pas??

Par **rakan101**, le **30/10/2008** à **17:47**

bonjour,

je suis étudiant en France depuis 4 ans mais cette année la préfecture du Val d'Oise a refusé de renouveler mon titre de séjour car je n'ai pas assez progressé dans le niveau de mes études. Après avoir envoyé une lettre de recours au préfet du Val d'Oise, j'ai recus une convocation de la préfecture afin d'obtenir un récépissé de demande de titre de séjour. Je voudrais savoir si ça pourrait être une convocation piège? et si c'est le cas, est-ce légal?
Merci d'avance